

#33 LARÇAY INFOS

LE TRIMESTRIEL DE VOTRE COMMUNE // AVRIL - MAI - JUIN 2024



VILLE JUMELÉE :
VISITE DES ÉLUS DE
SANTA MARTA DE PENAGUIÃO

INFOS PRATIQUES

Mairie de Larçay

3, rue du 8 mai 1945
37270 Larçay
Tél. : 02 47 45 86 00

✉ contact@ville-larcay.fr
🌐 www.ville-larcay.fr
📘 Mairie de Larçay



Lundi : Fermé / 14h-17h30
Mardi : 9h15-12h / 14h-17h
Mercredi : 9h15-12h / 14h-17h
Jeudi : 9h15-12h / Fermé
Vendredi : 9h15-12h / 14h-17h
Samedi : 10h - 12h (1^{er} samedi du mois)

Assistante sociale

Madame Florence PICHARD - 02 47 29 40 56
Maison Départementale de la Solidarité
7 rue de la Paix, 37270 MONTLOUIS/LOIRE

Déchetterie du Pas d'Amont

Chemin du Passage d'Amont, 37270 MONTLOUIS/LOIRE
02 47 50 78 76

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h
Le samedi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Jusqu'à 18h de mars à octobre

Plateforme Végétaux

Lieu-dit «La Foltière» - 37270 AZAY/CHER
02 47 25 55 50

Horaires : de 9h à 12h et de 14h à 17h,
tous les samedis de mars à novembre 2024

ÉTAT CIVIL

Décès

*Nous présentons nos sincères
condoléances aux familles des défunts.*

Erratum : 28/06/2023
Colette DELALEU épouse FUSEAU

06/01/2024
Tom LESCORNEZ

19/01/2024
Edith SAILLY

10/02/2024
Michel MARIDONNEAU

27/02/2024
André BIGOT

22/03/2024
Marc WASTYN



Naissances

*Nous souhaitons la bienvenue aux
nouveaux petits larcéens.*

23/12/2023
Oscar VAISSIERO

10/01/2024
Maëlia & Elina DELVALLÉE

25/02/2024
Nathan POULAIN



Mariages

*Nous adressons tous nos vœux
de bonheur aux jeunes marié(e)s.*

02/03/2024
**Montserrat MARCHAL
& René GENDRON**

23/03/2024
**Céline GUERRY
& Loïc BODICHON**





Alice RAVINET
06.31.69.03.54
alice.ravinet@iadfrance.fr

 **iad**
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

 Nous rémunérons nos
apporteurs d'affaires

**Vos conseillères en immobilier vous
offrent un avis de valeur de votre bien.**



Virginie BOIFFARD
07.88.68.46.73
virginie.boiffard@iadfrance.fr

 **iad**
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER



Pharmacie de Larçay
Dr Jean DUCLAUX

Du lundi au vendredi :
9 h - 12 h 30, 14 h 30 - 19 h 30
le samedi : 9 h - 12 h 30

**Matériel médical,
Puériculture, Hygiène,
Phytothérapie,
Aromathérapie,
Micronutrition,
Homéopathie**

Santé, Écoute, Vitalité

1 allée de la Bergerie
37270 Larçay

02 47 50 57 67
pharmaciodelarcay@gmail.com



Jean-François CESSAC,
Maire de Larçay

Chères Larcéennes, Chers Larcéens,

C'est avec plaisir que je vous laisse découvrir les articles de ce nouveau numéro de notre magazine « Larçay Infos ». Il montre, à travers la diversité des articles, la vitalité de notre commune.

Je profite toujours de cet édito pour faire le point sur les sujets d'actualités, les chantiers en cours ou à venir sur notre commune.

Le recensement de la population. Il s'est déroulé du 18 janvier au 17 février 2024. Le dernier avait eu lieu en janvier 2018. Les chiffres ne seront définitivement arrêtés par l'INSEE que d'ici quelques mois. Mais d'ores et déjà, nous savons que le nombre d'habitants devrait s'établir à environ 2 700 contre 2 400 il y a 6 ans avec 100 logements supplémentaires. Ces chiffres sont importants pour la commune car ils déterminent les dotations de l'état et nous permettent également d'ajuster nos actions aux besoins de nos administrés.

La ZAC de la Plaudrie. Cette opération à long terme suit son cours ; elle s'étalera sur une dizaine d'années. Le but des prochains mois étant de lancer la consultation pour choisir l'aménageur. Parallèlement, nous travaillons avec un bureau d'études sur les besoins en logements « seniors » dans cette opération. La population de Larçay vieillie, comme celles de beaucoup de communes et c'est un enjeu majeur de cette opération.

La collecte des biodéchets. Comme vous le savez, depuis le 1^{er} janvier 2024, les biodéchets ne sont plus à jeter dans le bac d'ordures ménagères mais ils sont à valoriser :

- soit grâce à un composteur individuel ou collectif. La communauté de communes a distribué 5 000 composteurs dont 429 aux Larcéens. Une nouvelle distribution aura lieu d'ici quelques mois,
- soit pour ceux qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas composter ces déchets, un bac de récupération (un seul pour l'instant) en point d'apport volontaire a été installé au niveau du n°1 voie Romaine, à côté des points d'apport volontaire enterrés.

La rue de la Bergerie. Une réunion de présentation du projet de réfection totale de cette rue est fixée au vendredi 12 avril 2024 à 19h salle François Mitterrand. Les travaux dureront plusieurs mois. Les itinéraires de contournement de cette zone vous seront présentés lors de cette réunion.

Le carrefour à feux de la D 976 et de la rue de la Croix. Les études d'aménagement du carrefour avancent, certes à petits pas, mais ce chantier pose différents problèmes techniques notamment du fait de la démolition de la maison et des contraintes liées à la RD 976. Les travaux sont prévus fin d'année.

Ces deux chantiers vont générer, durant plusieurs mois, d'importants problèmes de circulation sur notre commune. Il nous faudra être patients. N'oublions pas qu'ils vont permettre de sécuriser cet axe très emprunté pour les déplacements des piétons et des vélos.

Comptant sur votre compréhension

Jean-François CESSAC

LES ÉLUS SONT À VOTRE ÉCOUTE SUR RENDEZ-VOUS AU 02 47 45 86 00

Jean-François CESSAC - Maire de Larçay. **Jean-Marie RENAudeau** - 1^{er} adjoint au Maire, délégué à la culture, au sport, au monde associatif et à la gestion des bâtiments communaux. **Bernadette BONGRAND** - 2^{ème} adjointe au Maire, déléguée aux Finances. **Francis BOUTIN** - 3^{ème} adjoint au Maire, délégué à l'environnement, au cimetière, à la voirie, aux réseaux, à la gestion du service de l'eau et de l'assainissement, aux espaces verts et à l'éco-pâturage. **Roxane NAKACHE** - 4^{ème} adjointe au Maire, déléguée à l'enfance, la jeunesse, aux affaires scolaires et la restauration scolaire. **Dominique PEIGNAUX** - 5^{ème} adjoint au Maire, délégué à la communication, au développement économique, aux services publics, à la santé et à la mobilité.

Directeur de la publication : Jean-François CESSAC - Responsable éditorial : Dominique PEIGNAUX - Mise en page - Rédaction : Marine ESTAGER. La rédaction remercie l'ensemble des élus et des services municipaux pour leurs contributions qui ont permis la réalisation de ce magazine. Conception maquette : Mairie de Larçay - illustrations : flaticon.com / freepik.fr - photos : Ville de Larçay. - Impression et Régie publicitaire : Projectil Sogepress. Tirage : 1300 exemplaires. Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2024. Gratuit. Bulletin distribué par les élus. Après lecture, si vous triez ce magazine, il pourra être recyclé jusqu'à 7 fois.



RETOUR SUR...



11/01/2024

1.



11/01/2024

2.



26/01/2024

3.



04/02/2024

4.



24/10/2023

5.



22/02/2024

6.

1. Vœux du Maire à la population. 2. Remise de médailles d'honneur lors des vœux à la population à Mme REUNGOAT, ancienne coiffeuse de Larçay partie à la retraite, M. DOGNIEZ, ancien pharmacien de Larçay parti à la retraite ainsi que M. THIMONIER, ancien président de l'association du comité des fêtes de Larçay. 3. Atelier smartphone à destination des seniors dans le bus numérique. 4. Repas de la nouvelle année du CCAS, offert aux personnes de +70 ans. 5. Sortie du CCAS à Terra Botanica. 6. Visite de Mme Nadège ARNAULT, présidente du conseil départemental d'Indre-et-Loire, et les maires du canton de Montlouis-sur-Loire. L'occasion de faire le point sur les enjeux et les projets de chaque commune du canton : à Larçay, la Maison d'Assistante Maternelle installée rue de la Bergerie, dans un espace aménagé par la commune. Le département a participé au financement de ce projet via le F2D en 2022 à hauteur de 75 000€ sur montant total estimé à 300 000€. 7. Catch d'improvisation théâtrale amateur par la Cie La Clef. 8. 24^e Salon d'Artisanat d'Art ayant réuni plus d'une vingtaine d'artisans créateurs. 9. Première chasse aux œufs sur la commune de Larçay qui a réuni près de 150 enfants. 10. Opération "J'aime le Cher propre" qui a permis de récupérer les déchets se trouvant sur les bords du cher et le long de la départementale. 11. Concert de gospel "Soulfire" dans l'église Saint-Symphorien de Larçay pour la soirée "Le chant des voiles", fruit d'une association entre les trois communes du Sud Cher : Azay-sur-Cher, Véretz et Larçay, soutenue par la Région Centre-Val de Loire dans le cadre d'un PACT.





BON À savoir



Déclaration des impôts



France services vous accompagne pour réaliser toutes les démarches en ligne : création de votre espace particulier impôts, aide à la déclaration de ressources, aide à la compréhension, communication avec les services des impôts, organisation de visio en rendez-vous personnel pour les situations les plus complexes.

**Permanence le jeudi
de 9h à 12h30 à la mairie
Rendez-vous au 02 47 45 86 00**



Prochaines permanences de la
mairie le samedi matin
de 10h à 12h :
samedi 6 avril
samedi 4 mai
samedi 1 juin
samedi 6 juillet

PARTICIPATION CITOYENNE

Conjointement avec la préfecture d'Indre-et-Loire et la gendarmerie, la municipalité de Larçay a signé un protocole de participation citoyenne le 11 mai 2023.

Ce dispositif permet de signaler les actes de délinquance et les incivilités sur la commune de Larçay afin d'aider à maintenir un environnement sain et agréable pour chacun.

Bilan de ce dispositif après un an de déploiement :



4

quartiers
déployés



8

référents
de quartiers



+ de 20

signalements
effectués

Que faire si je suis témoin d'un acte de délinquance et/ou d'incivilité, comme par exemple :

- démarchage frauduleux
- animaux errants
- dépôt sauvage
- personnes qui rodent
- dégradations (graffiti, panneaux...)

Je prends note de tous les éléments utiles pouvant permettre d'identifier l'acte en lui même ainsi que son auteur.

J'envoie un mail à l'adresse participation.citoyenne@ville-larcay.fr pour signaler tout acte malveillant ou je contacte l' élu référent de mon quartier par SMS*.

*Numéros de téléphone sur le mémo "participation citoyenne" distribué en boîte aux lettres ou disponible à l'accueil de la mairie.



CONCOURS MAISONS FLEURIES

La ville de Larçay organise un concours « Maisons Fleuries » afin de récompenser les actions menées par les habitants de Larçay en faveur de l'embellissement et du fleurissement des maisons d'habitation, des balcons, etc... et de valoriser le travail des jardiniers amateurs.

Trois catégories sont proposées :

- Catégorie 1 : Maison avec jardin visible de la rue
- Catégorie 2 : Balcon, terrasse, fenêtre... visible de la rue
- Catégorie 3 : Potager visible ou non de la rue

Deux candidats seront sélectionnés par un jury interne à la commune pour participer au concours départemental.

Les Larcéens qui souhaitent participer au concours « Maisons Fleuries » peuvent s'inscrire du 1^{er} au 31 mai. Formulaire d'inscription sur www.ville-larcay.fr

Après-midis jeux :

Le CCAS organise des après-midis jeux salle Paul Marjault à 14h30 :

- Mardi 16 avril
- Jeudi 16 mai

Tarif de 2,50€ comprenant un goûter.

Sorties proposées :

MATINÉE À LA LUDOTHÈQUE JEUDI 6 JUIN Le CCAS propose une nouvelle matinée à la ludothèque jeudi 6 juin de 9h30 à 11h30. Ce créneau permettra de découvrir de nouveaux jeux (jeux manuels, de mémoire, de rapidité..) dans une ambiance conviviale (l'accès est gratuit et ce créneau est proposé en complément des AM jeux).

Le rendez-vous est donné à la ludothèque, 31 rue Raymond Cras, 37270 Larçay.



VISITE DE LA CHAMPIGNONNIÈRE JEUDI 21 SEPTEMBRE

Le CCAS propose une sortie commune avec les villes de Véretz et Azay-sur-Cher à la Champignonnière "Le saut aux loups" de Montsoreau (49730), le **jeudi 21 septembre 2024** qui comprend la visite, le déjeuner et le transport.

Déroulé de la journée :

- 9h30 : Départ de Véretz, arrivée prévue à 10h45
- 11h : Visite de la Champignonnière puis déjeuner au restaurant
- 14h : Départ vers la ville de Turquant, visite libre jusqu'à 17h
- 18h30 : Retour à Véretz

Réservation avant le 15 août auprès de Mme BEAUNE (CCAS de Véretz) au 02 47 35 70 06

Tarif : 33.50€ ; chèque à établir à l'ordre du Trésor Public.

PLAN CANICULE

Le plan national canicule sera actif du 1^{er} juin au 15 septembre 2024. Le dispositif pour le recensement des personnes vulnérables aux fortes chaleurs (+ 65 ans, personnes handicapées ou isolées) est donc mis en place.

Ce système permet, en cas d'alerte, de vérifier auprès de ces personnes le besoin d'aide, de visite ou de secours.

Le recensement se fait à la demande des personnes, de la famille ou du médecin traitant. Une fiche « plan canicule » est à compléter en mairie.

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) Canicule Info Service. www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.

CCAS - Delphine BEAURY
02 47 45 86 00 - delphine.beaury@ville-larcay.fr

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr - #canicule

FACTURATION DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT



Dans le précédent numéro du Larçay Infos, nous vous annoncions l'adhésion au 1^{er} janvier 2024 au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement (SIAEPA) pour la gestion du service de l'eau et de l'assainissement.

En matière de facturation, nous sommes dans une période transitoire. Dans ce contexte les services techniques ont procédé à une relève des compteurs en fin d'année. La facturation vous sera envoyée courant avril.



A ce titre, le paiement par prélèvement bancaire ne peut pas être mis en place. Le règlement devra se faire obligatoirement par chèque bancaire à l'ordre du "Trésor public" et envoyé, muni du talon présent sur la facture, à :
SGC de Loches
12 Av. des Bas Clos, 37600 Loches

APPLICATION MOBILE PANNEAU POCKET

PanneauPocket : l'actualité de la ville en poche

Vous êtes déjà plus de 1300 à avoir téléchargé l'application PanneauPocket, un outil de communication permettant de diffuser les informations et alertes de la commune auprès des habitants sur le smartphone.



L'application fait peau neuve avec l'intégration de plusieurs modules afin de retrouver les informations utiles plus rapidement :

- Infos pratiques de la mairie
- Règles de "vivre ensemble"
- Agenda
- Démarches en ligne
- Gestion des déchets
- Signalement
- Ludothèque
- Numéros d'urgence

Panneau Pocket

Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**

Scannez pour télécharger l'appli !

GRATUIT
ANONYME
SANS PUBLICITÉ

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement général de la population s'est déroulé du 18 janvier au 17 février 2024.

Le taux de participation est de 96,6% dont 73% des logements recensés ont répondu au questionnaire par internet.

A la clôture du recensement, la population larcéenne comptabilisait 2740 habitants et 1218 logements.

Pour mémoire, le recensement de 2018 faisait état de 2443 larcéens.

Les chiffres officiels de l'INSEE seront publiés plus tardivement, vous aurez la possibilité de consulter les données sur le site internet de l'INSEE www.insee.fr.

Nous vous remercions vivement de votre participation.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les représentants au Parlement Européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne en un seul tour de vote.

L'élection des représentants français aura lieu le dimanche 9 juin 2024.

Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Il est aussi possible de voter par procuration ou depuis l'étranger si certaines conditions sont respectées.

Inscription sur les listes électorales

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le mercredi 1^{er} mai si vous faites la démarche en ligne ou le vendredi 3 mai 2024 auprès de la mairie.

Carte d'électeur

Les cartes des nouveaux électeurs ou celles comportant un changement seront envoyées par courrier à l'adresse indiquée. Pour les autres, la carte d'électeur de la précédente élection reste valide.

Déroulement du vote

Le rendez-vous est donné salle François Mitterrand pour les deux bureaux de vote de la commune, de 8h à 18h. Pour voter, munissez-vous d'un document permettant de prouver votre identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport, carte vitale avec photo...) et de votre carte d'électeur.



Vote par procuration

Vous allez être absent le jour du vote ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote.

Comment faire la procuration ?

Vous pouvez établir une procuration de 3 manières différentes le plus tôt possible :

- En ligne, avec le téléservice [MaProcuration](#) : la démarche entièrement dématérialisée. En règle générale, l'électeur ayant effectué sa démarche en ligne (télé-procédure) doit se présenter en personne auprès de la police ou de la gendarmerie pour que son identité soit vérifiée. Un nouveau décret prévoit, pour les seules élections européennes, que l'électeur effectuant une demande de procuration en ligne, sera dispensé de déplacement s'il "atteste de son identité à l'aide d'un moyen d'identification électronique présumé fiable et certifié", à savoir le service en ligne France identité (en cours d'expérimentation).
- Avec le formulaire Cerfa disponible sur internet (ville-larcay.fr > Mairie > Les élections politiques)
- Directement au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal ou au consulat.

VILLE JUMELÉE



La commune de Larçay est jumelée avec la ville de Santa Marta de Penaguião au Portugal depuis 2006.

Ce partenariat a pour but d'encourager la coopération entre les deux villes en permettant des échanges culturels et sportifs entre les habitants.

Ville jumelée, quelle signification ?

L'idée de jumelage de villes européennes est née après la Seconde Guerre mondiale afin de rapprocher les Européens les uns des autres dans un effort de reconstruction et de paix.

Le jumelage permet à chacun d'en savoir davantage sur la vie quotidienne des habitants d'autres pays, d'échanger, de partager des expériences et de développer des projets sur des questions d'intérêt commun telles que l'éducation, l'environnement, le développement économique et la culture.



Le jumelage à Larçay

Le projet de jumelage avec une autre commune était une promesse de campagne de 2001.

Le maire, Gérard MARTELLIÈRE, a fait le choix de jumeler la commune de Larçay avec une ville du Portugal au vu de la forte communauté portugaise à Larçay, qui est le fruit de l'émigration massive des Portugais vers l'Europe et plus particulièrement vers la France dans les années soixante.

Les familles portugaises étaient très bien intégrées et participaient à la vie communale, entre autre, sous la forme d'une association "Les amis du Portugal" présidée par Fernanda DE ALMEIDA. Dominique GIRARD, adjointe à cette époque, a rencontré M. Valdemar FÉLIX, président des jumelages du sud-ouest pour échanger sur ce projet. C'est de cette discussion que le nom de la ville de Santa Marta de Penaguião a été évoqué.



Le serment du jumelage a été officiellement signé entre nos deux villes à Santa Marta de Penaguião en 2006, puis une contre signature a été faite en 2007 à Larçay lors d'échanges entre les deux communes.

Les échanges et projets aboutis

Depuis 2006, les échanges n'ont cessé d'avoir lieu entre nos deux villes avec une rencontre chaque année d'une commune à l'autre : échanges culturels, scolaires, sportifs et associatifs.



En 2016, nous avons fêté les 10 ans du jumelage en inaugurant à Larçay le rond point de Santa Marta, à l'intersection des rues de Bellevue et de la Bergerie et la "Rua de Larçay" à Santa Marta.



Échanges scolaires



Échanges associatifs



Maintien des échanges pendant la pandémie du Covid 19 par visio, puis renouvellement des échanges avec un séjour des élus portugais accompagnés d'un agent à Larçay du 2 au 5 février 2024. Le 1^{er} objectif était de relancer nos liens d'amitié pour mettre en place de nouvelles actions de jumelage entre les habitants de nos deux villes. Ensuite, cela a été l'occasion de dialoguer avec les membres de nos associations au cours de différentes manifestations : repas dansant, repas de la nouvelle année pour nos aînés, visites, ...

Perspectives

Depuis presque 20 ans, de belles actions ont été menées entre nos deux communes. Ce dernier échange a permis une réflexion avec le conseil municipal sur les actions à engager pour les prochaines années : moments d'échanges plus réguliers, travail sur l'histoire de nos collectivités en associant les enfants de nos écoles respectives dans la réalisation de brochures.



SE DIVERTIR



SOIRÉE JEUX

Le vendredi 23 février 2024, la ludothèque organisait une soirée jeu sur le thème des jeux d'ambiance. Et il y en eu... de l'ambiance ! 30 personnes sont venues jouer en famille, entre amis ou entre joueurs curieux. Jouer, s'amuser et rire, quelle belle façon de faire connaissance !

Pour la prochaine soirée jeu, programmée le **vendredi 19 avril de 20h à 22h30**, nous changeons de thématique. Ce sont nos jeux « coup de cœur » qui seront à l'honneur. Les nôtres mais aussi les vôtres. Nous vous invitons à venir nous présenter vos jeux préférés.

Ludothèque des Réchées

31 rue Raymond Cras, 37270 Larçay - 02 47 50 15 54

FÊTE MONDIALE DU JEU

Depuis 1999, l'Association des Ludothèques de France impulse la Fête mondiale du Jeu. La ludothèque de Larçay fera partie de l'aventure !

Samedi 25 mai 2024, de 10h à 17h la ludothèque proposera des animations autour du jeu sur le thème du sport :

- Jeux traditionnels (jeu de palet, tir sur cible, curling sur table, croquet ...)
- Jeux de société (Pitch car, set et match, TTMC JO 2024, ...)
- Jeux vidéo (Mario kart, Switch sport, tournoi de FIFA, ...).

Un pique-nique géant sera organisé sur la pelouse pour un moment convivial à l'heure du déjeuner : chacun vient avec son pique-nique et s'installe sur sa serviette pour partager ce repas.



CIRCUIT PATRIMOINE PÉDESTRE - 6KM

Un circuit pédestre a été inauguré en avril 2022. Il retrace, sur une distance de 6 km, l'histoire et le patrimoine de Larçay.

Temps estimé : 2h, niveau facile

JEUX DE PISTE BALUDIK

A la manière d'un escape game, il s'agit d'un circuit vélo de 14 kms à réaliser en famille, scénarisé, composé d'énigmes, qui a été concocté via « Baludik » (application mobile à télécharger) et personnalisé grâce à un travail collaboratif entre l'Office de tourisme et les communes d'Azay-sur-Cher, Véretz et Larçay.

Votre mission : Résolvez les énigmes et aidez Paul à retrouver le carnet magique de son grand-père marinier

- 2h30 - 14 km
- Rendez-vous Place Besnard à Azay-sur-Cher
- Jeu gratuit et accessible toute l'année

C'est à Larçay que les participants termineront et résoudront l'affaire commencée à Azay-sur-Cher.

Jean et Paul sauront vous faire voyager dans le temps et découvrir les bords du Cher au travers de leur belle histoire.

Plus d'informations : <https://www.tourisme-montlouis-vouvray.fr/votre-sejour/bouger-samuser/jeux-de-piste-en-famille/>



CYCL'EAU TRÉSOR

Le Pays Loire Touraine, labellisé Pays d'art et d'histoire, en partenariat avec les communes de Larçay, Véretz et l'Office de Tourisme Montlouis-Vouvray Touraine Val de Loire, vous propose de partir à la découverte des patrimoines de Larçay et Véretz. Des questions et des énigmes ont été conçues spécialement pour vous sur cette carte-jeu ! Le parcours met à l'honneur les différents patrimoines des deux communes entre le Cher et le plateau.

Choisissez votre circuit préféré parmi les 3 boucles proposées :

- une grande boucle sportive totalisant 16,5 km et reliant les 2 communes par le plateau
- deux petites boucles familiales sur chacune des communes (moins de 3 km chacune)

Les lieux de départs sont indiqués sur la carte. Vous pouvez également partir de n'importe quelle étape, il ne vous restera plus qu'à suivre le sens de la boucle choisie.

Brochure disponible à l'accueil de la mairie.

Plus d'informations : <https://www.tourisme-montlouis-vouvray.fr/brochurecategory/itineraires-cyclables/>



ACCUEIL DE LOISIRS

Depuis la rentrée scolaire, les enfants qui fréquentent les accueils périscolaires, les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires, confectionnent des œuvres d'art afin de réaliser une grande exposition le 29 juin 2024.

Projets photos, peinture, sculpture etc... ils ont découvert tout au long de l'année des arts visuels différents portés par l'équipe d'animation et des intervenants extérieurs.



Vacances d'été

L'accueil de loisirs sera ouvert du 8 juillet au 2 août 2024. Les pré-inscriptions seront ouvertes du 22 avril au 5 mai pour les enfants qui ne sont pas venus pendant les vacances de l'année scolaire 2023-2024. Pour les habitués, les réservations se feront du 13 mai au 31 mai.

Thème des animations de juillet : « COACHELLARÇAY »

Le festival "Coachella" s'invite à Larçay : Musique, danse, jeux, détente et loisirs !

Pour le mois d'août 2024, vos enfants pourront être accueillis à l'accueil de loisirs situé sur la commune de Véretz qui sera ouvert du 31 juillet au 27 août (mutualisations des ALSH de Véretz, Azay-sur-Cher et Larçay).

Chaque semaine les enfants organiseront une soirée pour leur famille ! Soirée jeux, guinguettes, spectacle, boom. Ils prépareront les décorations, feront la cuisine et les cocktails. Tout sera prêt pour faire la fête !

Des sorties seront organisées, mais également des animations avec des intervenants culturels et sportifs. Comme tous les ans il est prévu des balades en vélo, des sorties à la pêche et à la piscine.

Séjour à la ferme

Un séjour à la ferme est organisé du 8 au 12 juillet pour les CP, CE1 et CE2 (20 places) :

- Découverte des animaux de la ferme et fabrication de fromage de chèvre
- Balade à vélo, baby-foot, jeux de société et jeux de plein air
- Hébergement dans un gîte, cuisine faite maison !

Une réunion d'information aura lieu le **jeudi 13 juin** à partir de 18h à l'ALSH élémentaire, 1 bis rue du Général de Gaulle.

GESTION DES DÉCHETS



De nouvelles poubelles de tri ont été installées au cimetière. Elles permettent de composter les déchets verts (plantes et fleurs fanées, tuteurs en bois, terre, herbe...).

Les pots de fleurs et fleurs artificielles sont toujours à déposer dans la poubelle grise.



Un point d'apport volontaire des biodéchets a été installé voie romaine.

Il est principalement destiné aux habitations sans composteurs et sans jardins.

Service des déchets ménagers
Tél.: 02 47 25 55 50

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

De janvier à mars les enfants du CME ont travaillé sur :

- l'organisation de la chasse aux œufs (nouvelle manifestation sur la commune),
- la recherche d'un meilleur aménagement de la cour récréation,
- la réparation de jouets donnés à la ludothèque les jeudis midis, et la réalisation de décorations,
- le futur jardin d'herbes aromatiques à destination du restaurant scolaire,
- la construction d'une boîte à livres "littérature jeunesse".



CARNAVAL

Le rendez-vous est donné **samedi 6 avril** à partir de 14h à la salle François Mitterrand. Les festivités s'orienteront autour du thème « le carnaval fait son cinéma ».

La compagnie « Percussions Brésiliennes » sera en tête de cortège pour animer le défilé. Les animateurs de l'ALSH vous préparent de nombreuses animations et ateliers, aidés par l'Association des Parents d'Élèves ainsi que la Maison des Jeux de Touraine.

L'équipe du restaurant scolaire de Larcay vous préparera un super goûter !

NOUVEAUX ACTEURS



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

L'alibi

Le bar / tabac de Larçay a ouvert ses portes fin mars.

"L'alibi", bar, tabac, point de vente de la "Française des jeux" et dépositaire du journal "La Nouvelle République", situé au 38 rue Nationale à Larçay, succède au "Mélody".

Morgane, nouvelle gérante, sera ravie de vous accueillir du lundi au vendredi de 7h à 13h30 et de 16h30 à 19h30, samedi de 10h à 13h et de 16h30 à 20h et dimanche de 16h à 20h, en attendant de prendre ses marques et d'adapter ses horaires.

Apiculteur

Le rucher du parc des Brosses revit depuis peu grâce à M. Jean-Philippe DEFER, apiculteur larçéen amateur.

Après les gelées matinales, la gelée royale a pris la place, confectionnée par les abeilles ouvrières qui sont allées "dare dare" butiner la floraison printanière.

Une démarche pédagogique sera mise en place auprès des écoles et à l'accueil de loisirs en fonction des demandes et des projets.

Au cours de l'année, il est possible que des essaims se posent sur vos arbres ou vos haies. N'hésitez pas à appeler le secrétariat de la mairie afin qu'un apiculteur récupère la reine et ses ouvrières pour coloniser une nouvelle ruche.

Devinette : Quel oiseau trouve-t-on dans un rucher ?

Une autruche car à côté d'une ruche il y a toujours une autre ruche !



ASSOCIATIONS



CHEMIN FAISANT

Chemin Faisant, une association créée il y a maintenant plus de vingt ans, se distingue par son engagement à promouvoir la découverte de notre belle région à travers la pratique de la randonnée.

Réunissant passionnés de nature, amateurs de marche et curieux de tous horizons et bien au-delà de la simple promenade, elle offre une véritable expérience humaine, où la découverte des paysages se mêle à la convivialité des échanges entre les participants.

Les bénévoles de l'association, soucieux de transmettre leur passion pour notre région guident, chaque

semaine, les randonneurs à travers des chemins pittoresques, des sentiers forestiers et des sites historiques méconnus, révélant parfois les trésors cachés de Larçay et de ses environs.

En cette période où le besoin de nature et d'évasion se fait plus pressant, où les beaux jours vont irrémédiablement prendre le dessus, Chemin Faisant vous invite à prendre le temps de ralentir, d'observer et d'apprécier la nature qui nous entoure.

Rejoignez-nous, parcourons ensemble les chemins de Larçay et ses environs et laissez-vous porter par le plaisir de la randonnée.



CHEMIN FAISANT
MAHE Daniel, Président
Téléphone : 06.12.58.30.15



SHARE TO DANCE

BAL COUNTRY & LINE

- CENTRE DE VIE
- F. MITTERRAND
- ALLÉE DES ECOLES
- 37270 LARÇAY

PETITE RESTAURATION BUVETTE

ANIMÉ PAR STEPH & THOM

Woman & Men

SHARE to Dance
La danse passion

07 83 60 49 58
sharetodance.fr

ENTREE

6€

Samedi 27 avril 2024

NOUVELLE Expérience

À 17H : À LA DEMANDE

À 19H : SUR MUSIQUE LIVE

À 20H : SUR PLAYLIST

L'association de danse en ligne Share to dance est très satisfaite d'avoir pu compléter son offre à la rentrée de septembre avec l'ouverture de 2 nouveaux cours pour les débutants (niveau 1) et les novices (niveau 2).

Grâce à cela, nous avons pu accueillir 8 nouveaux adhérents habitants la commune. Nous avons maintenant 47 adhérents, comparé à 27 l'année précédente.

Notre bal de danse en ligne aura lieu le 27 avril 2024, et nous allons proposer aux danseurs une formule inédite : offrir la possibilité de danser sur des morceaux de musique enregistrés en "Live".

L'assemblée générale se déroulera le mardi 18 juin 2024 à 19h30 au centre de vie François Mitterrand à Larçay.

Renseignements

contact@sharetodance.fr
07 83 60 49 58
www.sharetodance.fr



VÉRETZ LARÇAY BASKET



Viens tester le basketball gratuitement !

Ne manque pas l'occasion de tester gratuitement le basketball au sein de notre club du "Vézétz Larçay Basket" pour la fin de saison.

En effet, du 1^{er} avril à fin juin, tu peux participer à tous les entraînements encadrés par nos coaches avec une licence gratuite pour les enfants de 5 à 12 ans. C'est une chance d'intégrer une équipe avant la nouvelle saison en septembre.

Nous t'attendons avec impatience.

Renseignements

Jérôme - 07 88 33 13 63

<https://veretzlarçaybasket.sportsregions.fr>



LE SENTIER DES MUSES

Le festival du Sentier des Muses fêtera du 17 au 19 mai 2024 son troisième anniversaire à l'église de Larçay.

Aèdè, Mnémè et Méléte, les muses du chant, de la mémoire et de la pratique, insuffleront au festival une énergie inspirante qui cheminera dans le temps, bondissant de Bach au jazz, en passant par Chopin et Debussy !

Romano PALLOTTINI, pianiste au tempérament extraordinairement flamboyant et poétique, ouvrira le premier concert du festival dans l'infinie douceur des Nocturnes de Chopin puis après quelques mazurkas, nous portera vers les sommets avec l'intégrale des Études de Debussy.

Pour le second concert, l'incroyable pianiste Kit ARMSTRONG qui nous avait offert des prestations hors normes lors des éditions précédentes, reviendra avec un hommage à Mozart. Il partira des œuvres de deux artistes qui ont inspiré le génie (Carl Philipp Emanuel Bach et Jean-Sébastien Bach) pour terminer par un rondeau et une sonate de Mozart lui-même.

Enfin, le concert des Jeunes talents, moment toujours très apprécié et convivial, nous permettra d'entendre de la clarinette (Baptiste AMET, Justin CAILLAULT), du piano (Raphaël CAI), du violoncelle (Miho PASCAL), du cor (Virgile LE THUAUT) et nouveautés cette année, de la guitare et du jazz (Marius et Sylvestre DUMOULIN).

Renseignements

sentierdesmuses@gmail.com

<https://festivalsentierdesmuses.fr>

Facebook : @lesentierdesmuses

Instagram : @Festivalsentierdesmuses

FESTIVAL MUSIQUE CLASSIQUE

17/05 20H00
ROMANO PALLOTTINI

18/05 20H00
KIT ARMSTRONG

19/05 15H00
CONCERT DES JEUNES TALENTS

LE SENTIER des MUSES

Programme 2024

17/05/2024 20H00 30 €/ Tarif réduit 15 €

Romano Pallottini Piano
F. Chopin : 3 Mazurkas op. 63
F. Chopin : 2 Nocturnes op. 55
C. Debussy : Intégrale des 12 Études pour piano

18/05/2024 20H00 30 €/ Tarif réduit 15 €

Kit Armstrong Piano
CPE Bach Fantaisie Wq59/6
CPE Bach Les folies d'Espagne Wq118/9
Mozart Sonate K457
- entr'acte
JS Bach Partita #2 BWV826
Mozart Rondeau K511, Sonate K576

19/05/2024 15H00 Gratuit sur réservation

Concert jeunes talents
Miho Pascal ----- Violoncelle
Raphaël Cai ----- Piano
Baptiste Amet ----- Clarinette
Virgile Le Thuaut ----- Cor
Justin Caillaud ----- Clarinette
Marius et Sylvestre Dumoulin ----- Guitare/piano

17-18-19 Mai 2024
Eglise Saint-Symphorien
Larçay

<https://www.festivalsentierdesmuses.fr>
<https://billetterie.festik.net/le-sentier-des-muses-festival/> Réservation

C. RECHSTEIN

COULLEN UNDERDOCK

LA VILLE DE LARÇAY

Pass 3 concerts: 50 €
Tarif spécial conservatoires et écoles de musique du département: 10€

NOTRE QUESTION N.8 :



Quels furent à Larçay les résultats des votes des plébiscites du 20 décembre 1851 et du 20 novembre 1852, proposés par Louis-Napoléon Bonaparte ?

- Réponse dans le bulletin municipal suivant -

Réponse question n°6 (Larçay Infos n°32) :

Nous sommes à Larçay en pleine féodalité, au début du XII^e siècle.

L'archevêque de Tours, Raoul II, vient

de mourir en 1117 et il y a querelle pour l'élection de son successeur. En fait il y a deux candidats : Gautier, trésorier de Saint-Martin et Gilbert de Maillé, (seigneur de ce qui deviendra Luynes). Chacun des deux candidats a ses partisans.

Quelles furent les conséquences de cette situation pour le village de Larçay ?

Nous sommes en 1118 (XII^e siècle) et la plupart des désaccords se gèrent par les armes.

Archambault de Bray (ancien nom de Reignac) soutient Gilbert de Maillé, qui est le frère de sa seconde épouse. Hugues II d'Amboise soutient Gautier, de même que la plupart des dignitaires ecclésiastiques. Pour

bien comprendre cette affaire il faut savoir qu'Archambault de Bray avait été marié en premières noces avec Hermensende, sœur de Hugues II d'Amboise. Cependant Hugues, de son ancien ami Archambault de Bray en avait fait un ennemi. Il fortifia Bléré et en ce lieu même y mit des soldats. Puis il vint sur Bray, dévastant et détruisant tout alentour, il brûla Larçay et Vernou, villages de l'archevêché. De son côté Gilbert de Maillé installa dans Bray des soldats et de nombreux serviteurs qui firent grand pillage dans la campagne jusqu'au Cher sauf sur Bléré.

Le pape Calixte II tranchera plus tard en faveur de Gilbert de Maillé.

Le Président

Yves COGOLUÈGNES
06 07 27 35 01



A.S BOULES LYONNAISES

Nouvelles tenues, nouveaux défis !

Avril est là avec ses derniers frimas. Les licenciés de l'ASBL Larçay sont à pied d'œuvre pour préparer les terrains du boulodrome René Besson. Ils doivent être parfaits car le programme de compétitions est très riche et les plateaux relevés :

- 07 avril : Qualificatif inter-régional triple féminin et qualificatif départemental simple masculin.
- 28 avril : Concours 32 doublettes (Challenge des Présidents et de la Ville de Larçay)
- 26 mai : Qualificatif inter-régional simple masculin

- 01 juin : 5^{ème} étape de la Coupe d'Indre-et-Loire
- 30 juin : Concours régional 32 doublettes organisé par le CBD 37

Le club espère relever tous ces défis, notamment pour participer aux Championnats de France 2024 cet été. Pas certain que la nouvelle tenue puisse l'y aider mais porter les couleurs de la commune au-delà de ses limites reste un bel objectif.

Entraînements et jeux loisirs les mercredis et samedis après-midis sur les terrains du bord du Cher.



Le Président

Jean-Marc PETIT - 06 71 90 40 91
petitjm37@gmail.com
<https://www.facebook.com/larçay37boulelyonnaise/>



LARÇAY ACCUEIL

Pour Larçay Accueil, l'année 2024 a débuté sous de bons auspices puisque le bureau s'est enrichi de trois nouveaux administrateurs :

- Nathalie PITIOT,
- Brigitte CHESNEAU,
- Pascal HATON

et des nouveaux ateliers ont été créés :

- la danse de salon en ligne
- la danse en couple
- et la peinture Libr'Art

Mais dans le même temps nous vous informons de la démission de son président, Yves CHANVALON, qui, pendant 10 années l'a géré avec dévouement et efficacité.

Larçay Accueil est une institution chère au cœur des larçéens mais du fait de cette démission sa pérennité est en danger.

Pour entériner cette nouvelle situation, nous invitons tous les adhérents à participer à une Assemblée Générale extraordinaire le samedi 13 avril 2024 à 18h salle Luce Roques.



LARÇAY MULTI GYM



Quelques nouvelles de Larçay Multi Gym.

Cette année sportive se déroule dans les meilleures conditions, nous sommes 130 adhérents(es) très motivé(e)s par la pratique du sport.

Nos cours sont complets mais il reste encore de la place au cours de Pilates du jeudi soir (20h30-21h30).

Si vous êtes intéressés ou pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Renseignements

Monique Frère
Présidente
06 23 01 02 23

Maryvonne Girault
Vice Présidente
06 89 96 89 45

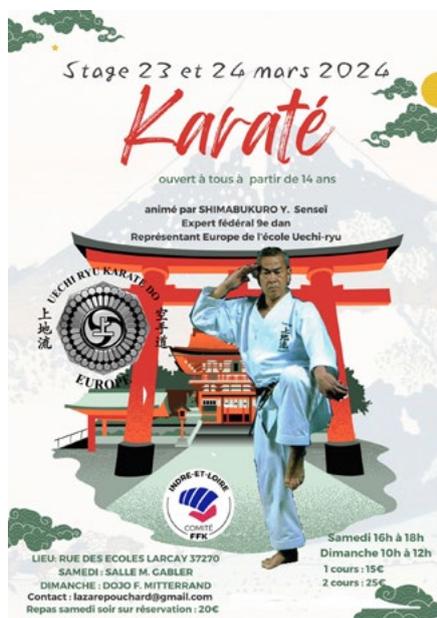
larçaymultigym37@sfr.fr



A.K.K.O

En ce début d'année, AKKO poursuit son activité avec un stage de kobudo au dojo de Fondettes au mois de janvier et le passage de grades des enfants au mois de février. Au mois de mars, sensei Y. Shimabukuro 9°DAN, responsable Europe du karaté Uechi-ryu, est venu de Paris animer un stage.

AKKO participera à la coupe de France de karaté Uechi-ryu à Paris au mois de mai.



Renseignements

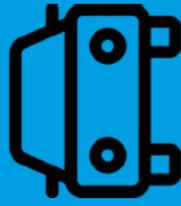
Nicolas SARRAZY

Président et professeur
2°Dan Karaté, 3°Dan kobudo
nsarrazy@gmail.com
06 78 29 02 94

Lazare Pouchard

Professeur
6° Dan Karaté, 4° Dan Kobudo
lazarepouchard@gmail.com
06 79 72 77 10

www.akkо.unblog.fr



RÈGLES DE STATIONNEMENT

Les règles de stationnement sont issues du
Code de la route

Chapitre VII : Arrêt et stationnement (Articles R417-1 à R417-13)

Rappel de certaines règles en vigueur :

- Un véhicule est en stationnement gênant lorsqu'il bloque la circulation de tout type d'usager. Cela peut être devant un garage, sur un trottoir, une voie réservée...
- Un stationnement est considéré comme abusif lorsqu'il est ininterrompu en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours.
- Aucune place de parking sur le domaine public n'est réservée exclusivement aux riverains.
- Le stationnement est strictement interdit sur les trottoirs.

Sanctions possibles en cas d'infraction

Tout stationnement abusif, gênant ou dangereux est puni par une amende.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.



NUISANCES SONORES : HORAIRES À RESPECTER

Les bruits de voisinage

De simple désagrément, le bruit est effectivement devenu un véritable problème de santé publique, portant atteinte à la qualité de vie quotidienne de nombreux concitoyens (perturbation du sommeil, fatigue, stress, irritabilité, troubles de la concentration,...).

Un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage a été pris le 29 avril 2013.

Particuliers

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi ;
- de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi ;
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Professionnels

Les activités professionnelle sont interdites :

- avant 7 heures et après 20 heures du lundi au samedi ;
 - toute la journée les dimanches et jours fériés
- sauf en cas d'intervention urgente nécessaire pour le maintien de la sécurité des personnes ou des biens

Activités sportives, culturelles et de loisirs

Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées, pour une durée limitée, à l'occasion de manifestations présentant un intérêt local sur les voies et espaces publics.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET VÉGÉTAUX

L'entretien des rues est effectué par le passage de la balayeuse dans les rues de notre commune 2 jours par mois. Ce travail est réalisé par les services de la Communauté de Communes Bléré Val de cher.

Néanmoins les riverains doivent également respecter certaines règles pour le bon vivre ensemble, notamment par l'entretien des trottoirs devant leur domicile (balayage, désherbage, déneigement...), ainsi que par l'entretien de leurs végétaux.

Extraits de l'arrêté communal n°2015/005 :

Article 2.1 - Entretien

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits [...] sur les trottoirs en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

Article 3.1 - Élagage

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies communales, faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, une mise en demeure d'élaguer leur sera notifiée.



BRÛLAGE DES DÉCHETS

Le brûlage des déchets est réglementé par un arrêté préfectoral. Les termes de cet arrêté s'appliquent sur l'ensemble du territoire du département d'Indre-et-Loire.

Direction départementale des Territoires
37-2021-08-04-00005

arrêté portant réglementation sur les brûlages et la prévention des incendies de forêt dans le département d'Indre-et-Loire

Déchets ménagers

Conformément aux dispositions législatives en vigueur et au Règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre des déchets ménagers ou industriels, produits par les particuliers, les professionnels et les collectivités, est interdit toute l'année dans tout le département d'Indre-et-Loire. Ces déchets doivent impérativement être déposés à la déchetterie la plus proche pour y être traités.

Déchets verts

Le brûlage des déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies, de massifs, etc.) est strictement interdit en dehors des structures habilitées.

Toutefois, il pourra être demandé une dérogation auprès du Maire après consultation de l'Agence régionale de Santé au moins vingt et un (21) jours avant la date prévue pour réaliser le brûlage. Cette demande devra être établie en deux exemplaires. Elle sera accompagnée d'un plan (à l'échelle de 1/25 000^e) et d'un plan cadastral, parfaitement lisibles, sur lesquels sera précisément matérialisé le lieu du brûlage.



AGENDA

MERCREDI 3 AVRIL

CSC la passerelle - culture et transition art culinaire

Salle Marjault, 13h - 18h

SAMEDI 6 AVRIL

Carnaval

Salle Fr. Mitterrand, 14h



LUNDI 8 AVRIL

Conseil municipal

Salle Denis Brisson, 19h

VENDREDI 12 AVRIL

Réunion publique : réfection de la rue de la Bergerie

Salle Fr. Mitterrand, 19h

SAMEDI 13 AVRIL

Portes ouvertes de la Maison des Assistantes Maternelles Maxiloup

7 Rue de la Bergerie, 10h à 15h

MARDI 16 AVRIL

CCAS : après-midi jeux

Salle Marjault, 14h30

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 AVRIL

Stage de judo

Dojo

SAMEDI 27 AVRIL

Bal de l'association Share to dance

Salle Fr. Mitterrand

DIMANCHE 28 AVRIL

Association des boules lyonnaises : concours 32 doublettes

Boulodrome

MERCREDI 8 MAI

Cérémonie commémorative

Cimetière, 9h30

JEUDI 16 MAI

CCAS : après-midi jeux

Salle Marjault, 14h30

VENDREDI 18 AU DIMANCHE 19 MAI

Festival de musique classique : le sentier des muses

Eglise Saint-Symphorien

SAMEDI 18 AU LUNDI 20 MAI

Festival du théâtre de l'Éphémère

Salle Fr. Mitterrand

SAMEDI 25 MAI

Fête mondiale du jeu

Ludothèque, 10h à 17h

LUNDI 27 MAI

Conseil municipal

Salle Denis Brisson, 19h

JEUDI 30 MAI

Atelier contrôle technique vélo encadré par l'équipe du Collectif Cycliste 37 Parvis de l'école Jean Moulin, 16h à 19h

SAMEDI 1ER JUIN

Repair café

Salle Fr. Mitterrand, 9h à 19h

DIMANCHE 9 JUIN

Élections Européennes

Salle Fr. Mitterrand, 8h à 18h

VENDREDI 14 AU LUNDI 24 JUIN

Beach Soccer

Bords du Cher

VENDREDI 21 AU DIMANCHE 24 JUIN

Week-end de Larçay Accueil

Salle Fr. Mitterrand

- Vendredi à 20h : spectacle théâtral des adultes
- Samedi à 14h : fête de fin d'année
- Dimanche à 14h : spectacle théâtral des enfants et ado

SAMEDI 29 JUIN

Fête des écoles

Salle Fr. Mitterrand

DIMANCHE 30 JUIN

Boules lyonnaises : concours 32 doublettes

Boulodrome

LUNDI 1ER JUILLET

Conseil municipal

Salle Denis Brisson, 19h

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ASSOCIATIONS

Samedi 13 avril

Larçay Accueil

Salle Luce Rocques, 18h

Vendredi 31 mai

Judo club Larçay Vêretz

Salle Fr. Mitterrand, 18h30

Jedi 6 juin

FC VAL

Salle Fr. Mitterrand, 19h

Vendredi 14 juin

Chemin faisant

Salle Fr. Mitterrand, 20h

Mardi 18 juin

Share to dance

Salle Fr. Mitterrand, 19h30

Jedi 20 juin

Karaté Kobudo d'Okinawa

Salle Fr. Mitterrand, 20h30

BRICOMARCHÉ
MAISON - JARDIN

BÂTI DRIVE

37700 LA VILLE AUX DAMES
ZAC des Fougerolles - 02 47 45 11 49



Arthurimmo.com
LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

AGENCE DE TOURS SUD - SAINT-AVERTIN

ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION
SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
EXPERTISE IMMOBILIÈRE

16 AVENUE DES FONTAINES, 37550 SAINT-AVERTIN

02 47 52 30 34

tours-sud.arthurimmo.com

MON CONTRÔLE TECHNIQUE



7, rue Becquerel
37270 VERETZ

02 47 56 15 49

Lundi au jeudi : 8 h - 12 h / 14 h - 18 h 30

Vendredi : 8 h - 12 h / 14 h - 18 h

Fermé le samedi



**AVEC OU SANS
RENDEZ-VOUS**



VIVE LE JARDIN
Une enseigne du groupe Jardiland

• TONNELLES • CARPORT • SALONS DE JARDIN • BBQ •

Service livraison et montage à domicile

Articles de jardinage - végétaux - décoration - vêtements - pêche - chasse

Z.I. - 37150 BLÉRÉ
www.jardinerie-de-blere.fr
contact@jardinerie-de-blere.fr



Tél. 02 47 57 96 01

OUVERT le lundi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h - du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
OUVERT le dimanche de 10h à 12h30

PFA
Pompes Funèbres Assistance
Depuis 1993



Pompes funèbres
Marbrerie
Chambre funéraire



02 47 28 93 93

www.pfassistance.fr

Av. de la République à Chambray-lès-Tours

LA BOUCHERIE
Des éleveurs

Des viandes de boeuf, veau, porc, agneau et volaille
de qualité issues d'un collectif d'éleveurs,
charcuterie et traiteur

Retrouvez le savoir-faire de votre boucher

7 allée de la bergerie
37270 Larcay

02 47 27 37 95

Nuances & Carrelage

- Carrelage, faïence
- Peinture, décoration
- Moquette, plastique, parquet
- Projet salle de bain
- Revêtement mural

ZA LA PIDELLERIE 37270 VERETZ

Tél. 02 47 38 65 65

www.nuancesetcarrelage.fr

